107 MAG'
www.cmcasmarseille.fr
Le magazine de la Cmcas Marseille des IEG
N° 59 # mars/avril 2013

›› ÉVÉNEMENT *BON PLAN POUR LES JEUNES AGENTS*

LO OAÏ DES SUDS EN JUIN À SIGNES

›› Dossier PERSONNES ÂGÉES

PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ET AU LIEN SOCIAL

107 MAG' Activ'

› cahier détachable

VISIONS SOCIALES — 18 au 26 mai
Château des Mineurs – La Napoule

SOMMAIRE

3 ÉVÉNEMENT
LO OAÏ DES SUDS
Jeunes agents, un bon plan en préparation

4 ACTU
portail-culture-et-loisirs.ccas.fr
MODE D'EMPLOI ET ARGUMENTS...

5 ACTU
RESTAURATION
Une conquête sociale, un droit pour tous !

6 DOSSIER
PERSONNES ÂGÉES
Priorité à la sécurité et au lien social !

8 ZOOM
FEMMES ENGAGÉES
Combatives, déterminées, conquérantes !

et 107 MAG Activ'
cahier détachable d'activités-loisirs

IMPORTANT - URGENT

Renouvellement de vos droits pour 2013

Vous avez reçu courant octobre la déclaration pré-remplie pour le renouvellement annuel de vos droits. Pour continuer à bénéficier des dispositions sociales auxquelles vous donne accès votre statut d'ouvrant ou d'ayant droit des Activités sociales, vous devez impérativement compléter cette déclaration et la renvoyer rapidement à votre SIv.
Attention : même si aucun élément n'a changé ou évolué depuis l'année dernière, et même si vous ne désirez pas communiquer votre déclaration d'impôts, vous devez tout de même retourner votre déclaration signée, afin de continuer à bénéficier de vos droits.
Votre correspondant prendra prochainement contact avec vous. N'hésitez pas à le solliciter pour remplir cette déclaration !
Modèle de déclaration téléchargeable sur : www.cmcasmarseille.fr, rubrique «Documents à télécharger».

107 MAG • JOURNAL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
EDITE PAR CMCAS MARSEILLE DES IEG
23, avenue de Corinthe – 13291 Marseille cedex 6
tél. 04 91 17 54 54 – fax : 04 91 17 54 59
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION / Jean-Louis ALLO
REDACTION, REPORTAGES, PILOTAGE / EXPOCOM "CI" Marseille, Eliane BELTRAN, Gerhard JACQUET
PHOTOS / Eric RAZ / DR
CONCEPTION, REALISATION / Groupe ESPRIT LIBRE
ILLUSTRATIONS / Philippe GUIRAUD
PHOTOGRAVURE, IMPRESSION / CCI Marseille
DIFFUSION / Esprimail – La Ciotat
Tirage : 11 300 exemplaires.
Dépôt légal février 2013 ISSN 1625-547 X

ÉDITO

© Eric RAZ

Les faits s'imposent. Le changement souhaité n'est pas là ! *Le cap du gouvernement, confirmé par le chef de l'État, ne peut apporter les perspectives d'améliorations sociales attendues d'urgence par la majorité de la population dont les seules ressources proviennent des salaires et pensions.*
Le mécontentement monte dans le pays. Il se justifie pleinement par les injustices et les inégalités qui perdurent... *D'un côté pour la finance et le grand patronat : des profits fabuleux, de nombreux avantages. De l'autre pour la population : la rigueur, l'austérité, la précarité. Tous les maux qu'engendre cette situation passent par la même volonté du Medef de capter les financements socialisés, en dramatisant à dessein pour mieux imposer des reculs sociaux sans précédent.*
Dans cette ambiance, certes morose, nous retiendrons le dévouement des salariés ERDF-GRDF (lors de l'épisode climatique de février) pour remplir leur mission de service public, bénéficiant à cette occasion du concours de la Sécurité civile, de l'armée, du groupe EDF et du RTE.
Si de telles circonstances exceptionnelles mettent en lumière les avantages du service public mais aussi *l'engagement et les compétences des salariés des IEG qui portent au quotidien ces valeurs, il serait de bon ton d'arrêter les critiques récurrentes et infondées sur les prétendus avantages dont bénéficieraient ces salariés et reconnaître que le modèle du service public sert l'intérêt général.*
C'est bien tous ensemble, au moment du débat imminent sur la transition énergétique, que nous devons conforter ce modèle qui pourrait se rabougrir sous prétexte de la régionalisation ou de la « métropolisation ».
Dans les IEG, depuis le début de l'année, un fort mouvement revendicatif est en marche qui ne demande qu'à se renforcer. Il a montré toute sa vitalité et sa détermination notamment :
- *pour la défense de nos activités sociales*
- *contre la déréglementation et la financiarisation du secteur gazier*
- *pour s'opposer à la précarisation du travail contenu dans l'ANI...*

Ainsi, le 28 mars à l'appel uni des 4 fédérations syndicales (CGT, FO, CFE-CGC, CFDT), la forte mobilisation des énergéticiens a permis la réussite d'une grande journée nationale d'action pour exiger la réouverture des négociations salariales... car il n'est pas acceptable de se soumettre à l'aumône des employeurs qui ont décidé unilatéralement d'augmenter le salaire national de base de 0,8% pour une inflation déjà prévue à 1,8%...

À nous, toutes et tous, de participer aux actions à venir, aux débats sociaux annoncés (ANI, retraites, transition énergétique) et d'apporter exigences, propositions lors des assemblées générales de SIv qui se dérouleront du 6 mai au 7 juin prochains. C'est essentiel !

Jean-Louis ALLO
Président de la Cmcas Marseille

ÉLECTIONS DE CMCAS EN 2014

À l'origine normalement programmées pour 2012, ces élections n'ont pu se tenir, faute d'un accord collectif de branche entre partenaires sociaux, tel que le prévoit l'article 25 du Statut national. Par décret, le ministère de tutelle a fait savoir que le mandat des membres élus actuels des Cmcas est prolongé jusqu'au 31 mai 2014.
Cette prorogation implique que des élections aient impérativement lieu avant cette date. Le ministère demande la reprise des négociations en vue de parvenir à un accord sur le protocole électoral d'ici la fin du second semestre 2013 au plus tard. Faute de quoi l'État informe qu'assurant ses responsabilités, il en fixerait d'autorité les modalités par voie réglementaire. Gageons que toutes les organisations syndicales au sein des IEG auront à cœur de ne pas laisser à la tutelle cette prérogative statutaire d'importance.

Christian MIGLIACCIO
Secrétaire général de la Cmcas Marseille

LO OAÏ DES SUDS
POUR LES JEUNES AGENTS, UN BON PLAN DE RÉJOUISSANCES EN PRÉPARATION

Le premier rassemblement régional des jeunes agents qui se déroulera à Signes les 8 et 9 juin est en pleine préparation. Le groupe de pilotage, composé de collègues des IEG expérimentés, s'y active. Le principe du PAR et du POUR s'applique avec enthousiasme et responsabilité. La fête promet d'être belle.

Aux côtés d'Alain Fanguin animateur du projet missionné par la Cmcas Marseille, les membres du groupe réunis en mi-février sur le site de Signes sont en plein travail de conception. C'est la ruche ! 107 Mag, présent, rend compte.

© Eric RAZ

[Ensemble, penser à tout]

Le groupe va tout passer au crible. Arpenter le site, faire un tour d'horizon complet, précis, des problématiques d'installation, d'organisation. Avec le souci constant de prévoir tout ce qui doit contribuer à la qualité de l'événement, le bien-être, le plaisir et la sécurité des jeunes agents.
En présence de techniciens du territoire Ccas, des inventaires sont dressés. *« On doit penser à tout, y compris à des conditions de repli en intérieur en cas de pluie »* précisent les bâtisseurs. Responsabilités et tâches étant réparties, chacun inspecte son sujet, mais c'est ensemble que l'on réfléchit et décide de la faisabilité d'une idée, la pertinence d'un choix.
Ici, le stationnement, à l'écart des activités, mais accessible, contrôlable. Notamment la place des cars, puisque le transport collectif est priorisé - aller et retour -, vivement conseillé, inclus dans le tarif d'entrée. Là, la scène des spectacles avec ses aménagements techniques. Bien répartis en zones ombragées, les espaces dédiés aux bivouacs individuels sous toile, les sanitaires ; l'approvisionnement en puissance électrique nécessaire. Et un peu partout, aux endroits judicieux, le matériel de protection contre l'incendie.
Une attention particulière est portée à l'emplacement de la cuisine, la place des équipements, du stockage, la banque desserte pour les plats. On se dirige vers une option rapide de snack, 24h/24, la confection de sandwichs, etc. Le bar, l'accueil, le poste de la Croix Rouge, rien n'est oublié. Une salle pour que les musiciens puissent se retrouver pour « faire un bœuf » improvisé. Enfin, un lieu approprié pour l'expression artistique du « graffeur », Benjamin Caret, agent ERDF, à qui l'on doit la Une de ce journal. La piscine sera ouverte, sûrement appréciée à quelques jours de l'été.
D'autres visites seront encore nécessaires pour lister les besoins dans leurs moindres détails : locations de matériels, acheminements ; montages des scènes ; fonctionnement et maintenance des activités, communication, organisation générale.

[Appel aux volontaires]

Un constat d'importance s'impose à tous : il va falloir du monde, des bras, d'autant que l'institution ne sera disponible qu'en temps réduit, un peu avant, un peu après le week-end.
Alain Fanguin est confiant : *« Plus de trente cinq personnes se sont déjà signalées pour aider à l'organisation. Cependant d'autres bonnes volontés bénévoles sont encore nécessaires. Des volontaires aux compétences « pompiers » sont notamment recherchés, ainsi que des groupes musicaux aux compositions personnelles et des spectacles de rue qui restent plus difficiles à trouver. »* L'appel est lancé ! On compte sur les Slv pour soutenir ces recherches. La communication sera largement diffusée dans les structures, sur le 107 web, etc.
Bien que ce premier rassemblement soit surtout impulsé par la Cmcas Marseille, Alain Fanguin et ses collègues continuent d'œuvrer afin que les jeunes agents des autres Cmcas de la région y prennent pleinement leur place. Aux dernières nouvelles, cette implication collective recherchée est en bonne voie d'aboutir.

Dans le cahier Activ' de ce 107 Mag, nous informons sur le programme et les aspects pratiques de l'événement. Soulignons la présence de Gari Gréu en tête d'affiche dans un concert qui promet d'être exceptionnel. Et particulièrement pour les jeunes femmes agentes, dont la présence nombreuse est souhaitée, les ateliers de danse (zumba – salsa – claquettes irlandaises)... Autour de jeux sportifs et ludiques, l'ambiance devrait être formidable ces deux jours-là à Signes. À ne manquer sous aucun prétexte.

Gerhard JACQUET

en savoir plus

Le groupe de pilotage :
- **Alain Fanguin** élu CMCAS
- **Sébastien Artaud** (URE Aix)
- **Sébastien Brétaudeau** (Elengy Fos)
- **Grégory Borie** (URE Marseille)
- **Sébastien Caloin** (URE PACA)
- **Sébastien Creps** (UFC Manosque)
- **Nicolas Davan** (UFC Manosque)
- **Julien Delors** (URE Aubagne)
- **David Gomez-Fuentes** (UFC Aix)
- **Bastien Giusti** (SNET Gardanne)
- **Guy Dalmasso** (inactif)
- **Morad Djebourri** (CCAS)
- **Didier Drujon** (Istres)
- **Jean Perrin** (inactif)

Renseignements et inscriptions dans votre Slv ou à la Cmcas Marseille au 04 91 17 54 54

PORTAIL-CULTURE-ET-LOISIRS.CCAS.FR
MODE D'EMPLOI ET ARGUMENTS…

À PARTIR DE FIN MAI 2013, CE NOUVEAU DISPOSITIF ACCESSIBLE PAR INTERNET OFFRIRA AUX BÉNÉFICIAIRES DES ACTIVITÉS SOCIALES DE NOMBREUSES ET LARGES POSSIBILITÉS DE SE CULTIVER ET SE DISTRAIRE. EN COMPLÉMENT DES OFFRES EN PROXIMITÉ DE VOTRE CMCAS, IL DONNE ENVIE DE BOUGER ET DE DÉCOUVRIR.

Pour bénéficier d'une innovation, il faut s'en emparer. S'informer des possibilités qu'elle peut apporter, prendre connaissance du mode d'emploi. Afin de faciliter l'approche des ressortissants de la Cmcas Marseille, tout en les invitant à procéder par eux-mêmes sans plus attendre, c'est avec l'aide des agents du service des activités sociales et culturelles de la Cmcas que nous informons dès aujourd'hui sur le nouveau portail Ccas.

© Eric RAZ

Dans ce service d'importance à Corinthe, ils, elles, sont huit professionnels qui s'activent pour mettre en œuvre les multiples activités décidées par le Conseil d'administration. Sur l'ensemble du territoire, sans oublier personne en aucun domaine. Ainsi, il est demandé au service « ASC » une certaine amplitude et diversité de travail : *« On ne fait pas QUE de la culture…»* souligne Jean-François qui anime ce service. *« Cependant à la demande des élus, pour 2013, Marseille capitale européenne de la culture oblige, nous avons doublé les propositions de la Cmcas dans ce domaine. Marie-Christine Nicolas est chargée de mission pour accompagner cette démarche en lien avec la commission Contenu des activités… Pour la période du printemps, plus de trente spectacles, concerts, etc., sont proposés dans le cadre du passeport culturel, selon une sélection élargie. Mais bien qu'exceptionnel, ce développement s'inscrit dans la continuité des efforts permanents de la Cmcas dans ce secteur. Notre service s'applique à atteindre l'objectif fixé : faciliter l'accès au plus grand nombre à une diversité d'activités de qualité, sur l'ensemble du territoire. La barrière de l'argent qui peut subsister pour les agents est largement allégée par le soutien qu'apporte la Cmcas avec le 1%, et grâce aux partenariats établis avec le milieu culturel local acceptant un conventionnement. »*

Jean-François et ses collègues considèrent que ce nouveau portail Ccas peut être un plus appréciable, complémentaire des activités de proximité. *« Il renforce les offres en présentant et rendant accessibles des programmations nationales, mais également celles des Cmcas réparties dans tout le pays… Pour les agents et leurs proches désirant élargir leurs sorties et découvertes, cet outil apporte de nouveaux horizons… Par exemple, avec ce dispositif, il est aisé de bénéficier, à la faveur d'un voyage, d'un stage et même d'un déplacement professionnel, d'un moment de détente et de culture, en réservant à l'avance une place, dans un événement qui se déroule hors de leur cadre habituel. »*

[Conditions d'utilisation simplifiées et efficaces]

Sans entrer dans les détails de ces conditions, en voici les points forts :
Après avoir accéder au site ccas.fr, s'identifier (numéro de NIA et mot de passe) ; puis dans le pavé Culture, cliquer sur « espace culture et loisirs ». Vous êtes au cœur des propositions et du mode d'emploi.
Faites votre choix parmi les sept catégories de domaines (spectacles, concerts, musées, etc.). Visualisez programmes et informations.
Pour réserver et commander une place, allez à billetterie… Suivez le guide.
Le plus simple est d'opérer par Internet – Paiement par carte bancaire sur système sécurisé – Vous recevrez votre billet électronique en retour… Mais vous pouvez aussi opérer par courrier.
Une difficulté ? Besoin d'aide ? Allez à « Relations bénéficiaires ». Vous y trouvez les questions fréquemment posées et leurs réponses.
La billetterie est réservée exclusivement aux agents actifs, inactifs et aux membres de leur famille. Les offres à prix négociés par la Ccas et/ou avec sa participation, sont un avantage non négligeable sur les tarifs. Lisez bien les conditions pour en bénéficier. Et n'oubliez pas de mettre à jour chaque année le document d'ouverture de vos droits aux activités sociales et de le retourner à la Cmcas.

La période de test étant terminée, le portail va être amélioré. Les offres provenant de la plaque marseillaise sont prévues, vont y figurer. Cependant l'offre « Cinéma » se heurte à des difficultés techniques et ne peut être annoncé pour le moment. Mais l'importance de la demande de billets à prix CE est bien prise en compte. Le 7e art a vocation de figurer sur le portail de façon la plus complète possible, y compris avec les salles Art et Essai et les petits cinémas. Tenez-vous régulièrement informés. Et dans tous les cas, vous pouvez compter – en proximité – sur votre Cmcas, votre Slv, pour vous y aider. Bonnes découvertes et plaisirs !

en savoir plus

Le site :
portail-culture-et-loisirs.ccas.fr
Contact téléphone :
01 48 18 61 10, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30
Réservation par Internet 24h/24 – 7 j/7
Infos de proximité :
service ASC – Cmcas - 04 91 17 54 54

RESTAURATION
UNE CONQUÊTE SOCIALE, UN DROIT POUR TOUS !

La restauration méridienne représente une part importante du fonds du 1%. Sa gestion demande une attention toute particulière. La Ccas et les Cmcas s'y emploient pour offrir aux agents les meilleures conditions pour profiter de leur pause déjeuner.

© DR

La restauration collective est le premier lieu de restauration des Français hors leur domicile. Encadrée par le Code du Travail et une réglementation rigoureuse, elle répond à un besoin des salariés (pouvoir d'achat, conditions de travail) et des entreprises (sécurité, productivité).
Dans les IEG, rappelons que c'est en 1946 que l'article 25 du statut national confiait la gestion de la restauration à l'organisme social de l'époque, le Ccos. Aujourd'hui, la Ccas gère 116 restaurants.

[Cinq restaurants en Alpes-Provence]

Sur le territoire Alpes-Provence, il existe cinq restaurants, dont trois sur Marseille et un à Martigues-Ponteau. Ce dernier a la particularité d'être « hors agglo », comme tous les restaurants des centrales nucléaires et thermiques, gérés par la Ccas, mais entièrement pris en charge financièrement par les entreprises. Les autres, intra-muros, sont aussi gérés par la Ccas « opérateur restauration » dans des locaux appartenant aux entreprises qui assurent leur mise en conformité.

[Contrôles alimentaires et d'hygiène drastiques]

Car les restaurants doivent répondre à des normes drastiques, non seulement pour les installations, mais également sur les conditions d'hygiène et sûreté alimentaires régies par une procédure de contrôles et d'analyses. Les personnels suivent des formations. Ils sont 32 sur le territoire Alpes-Provence à exercer ces métiers souvent pénibles et compliqués.

[Le point sur les sites]

Dans les négociations avec les directions, la Cmcas, aux côtés de la Ccas, prend une part active, étant proche des agents, par l'intermédiaire des Slv et des Chsct qui font remonter les problèmes qui peuvent émerger.
Sur Allar, les travaux commencés en 2012, momentanément interrompus, reprendront en avril pour se terminer fin 2013. Une rencontre entre Ccas/Cmcas et Directions a eu lieu pour améliorer l'accueil des agents et les conditions de travail du personnel dans les locaux provisoires. Patience, les futures installations seront au top ! Vaste salle, acoustique améliorée, diversité des modes de restauration, repas allégés... tout est pensé pour rendre la pause méridienne agréable et conviviale.
À Viton, les travaux de modernisation et d'extension débuteront en mai/juin pour se terminer en septembre/octobre. La concertation Directions/Ccas/Cmcas a été fructueuse et se concrétisera par des améliorations notoires : cuisine en rez-de-chaussée, deux salles en étage et une grande terrasse où pourront se prendre les repas servis en cafétéria.
Pour Martigues-Ponteau, a priori, le restaurant reste ouvert. Une rencontre prochaine avec la Direction validera cette décision malgré le constat d'une baisse notoire de fréquentation, due à une réduction annoncée d'effectifs.
Le Merlan, qui rend bien des services aux agents de proximité, fera bientôt l'objet de propositions Ccas/Cmcas aux Directions, qui hésitent toujours à investir.
Fidèle à sa démarche préventive de santé, la Ccas propose des repas équilibrés, complets, diversifiés, à thème ou gastronomiques, en self-service, brasserie... Il sera de plus en plus rare de faire la queue pour avoir son plat ou payer à la caisse grâce aux améliorations entreprises.
Si l'on ajoute à cela les expositions, les animations sur la santé ou culturelles, tous les ingrédients (pas seulement culinaires !) sont réunis pour que la pause déjeuner soit un moment de détente agréable entre collègues.

Éliane BELTRAN

en savoir plus

ENQUÊTE DE SATISFACTION 2012
Extraits sur les 5 restaurants de la région Alpes-Provence. Les pourcentages moyens indiqués correspondent aux agents satisfaits et très satisfaits.
- **Accueil et environnement :** 78%
- **Restauration :** 76%
- **Locaux :** 59%
- **Satisfaction globale :** 71%

REPAS SERVIS EN 2012 (ARRONDIS)
- **Allar :** 56 000
- **Viton :** 85 000
- **Le Merlan :** 7 700
- **Martigues :** 18 700
- **Avignon :** 28 500

Sur le territoire Ccas, dans 116 restaurants, 6 millions de repas annuels.

PARTICIPATION FINANCIÈRE
En fonction du coefficient social de l'agent. La consommation est calculée en UV (unité de valeur de 0,19 €). Ce qui permet de payer au plus juste prix de son choix.
Dans les restaurants intra-muros, la Ccas refacture aux employeurs 2,14 € par plateau. Un effort des employeurs permettrait un reste à charge moins important pour les agents.

PERSONNES ÂGÉES : PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ET AU LIEN SOCIAL !

TÉLÉASSISTANCE RENFORCÉE ET SERVICES ASSOCIÉS

AVEC LE SOUTIEN DE VOTRE CMCAS

Les personnes âgées souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Rien de plus normal ! Mais elles ont besoin de se sentir en sécurité, notamment si elles vivent seules. La téléassistance facilite cet objectif. Dans les IEG, les agents inactifs et leurs proches, les veufs et veuves, sont fortement soutenus pour cela par leur Cmcas. Mais à partir du 30 juin 2013, de nouvelles conditions sont à remplir pour continuer d'en bénéficier. 107 Mag' vous informe.

Depuis plusieurs années, nombre d'ouvrants et ayants droit de la Cmcas Marseille bénéficient de la téléassistance, effectuée par la société Sérénitis, et avec la participation financière des organismes sociaux à travers le fonds d'action sanitaire et sociale provenant du fonds du 1%.
Bien que la convention nationale passée entre Sérénitis et le Comité de coordination des Cmcas ait donné satisfaction, la Cour des comptes a dénoncé le principe de cet accord, qui relevait notamment d'un contrat collectif. Ainsi, cette convention a pris fin au 31 décembre 2012 avec toutefois une prolongation de ses dispositions jusqu'au 30 juin 2013. Plusieurs informations ont été adressées aux bénéficiaires concernés et il a fallu trouver des solutions pour que cette prestation soit maintenue dans les meilleures conditions.

[L'égalité de traitement est préservée]

À la Cmcas Marseille, en s'appuyant sur l'avis des commissions Santé-Handicap et Actions solidaires, de nombreuses recherches ont été entreprises. Tant auprès des Conseils généraux qu'en direction d'organismes sociaux et de prestataires. Jean-Louis Allo explique : *« Seul le Conseil général du 13 a répondu à notre sollicitation. Nous aurions pu le retenir pour un partenariat, mais son prestataire ayant difficulté à intervenir sur la diversité de notre territoire n'aurait pu garantir le maintien des services rendus actuels, entrainant alors une perte d'égalité de traitement envers nos bénéficiaires. Nous ne pouvions faire ce choix… De plus, les collègues du réseau solidaire nous ont fortement déconseillé de changer de prestataire, au vu des perturbations que cela représenterait pour les personnes habituées à un fonctionnement satisfaisant et qui auraient du mal à changer d'interlocuteur et d'appareillage. Avec nos services, nous avons rencontré le prestataire actuel Sérénitis et le responsable du plateau technique médicalisé. Les propositions qui en découlent permettent de conserver la qualité et même de renforcer les services rendus actuels, en préservant l'égalité de traitement ainsi que nos orientations solidaires entre les générations. En janvier, le Conseil d'administration – à l'unanimité – a porté son choix sur Sérénitis. Toujours à l'unanimité, nous avons décidé de maintenir la gratuité avec le soutien budgétaire de la Cmcas. »*
Ainsi, pour les ressortissants de la Cmcas Marseille, aujourd'hui équipés de la téléassistance, la prestation actuelle ne change pas et va être renforcée. Ils gardent les mêmes appareils, n'auront aucune avance financière à faire.
La seule obligation qui leur est faite, est la signature d'un nouveau contrat individuel de téléassistance, avant le 30 juin 2013, c'est impératif !

© Eric RAZ

Le plateau technique en action.

[Une aide pour les formalités]

Début mars, la Cmcas a adressé un courrier en ce sens à tous ses ressortissants concernés. L'importance de cette information nous invite à en rappeler les points essentiels.
Afin de faciliter les démarches liées à ces nouvelles dispositions, la société Sérénitis et la Cmcas Marseille ont missionné madame **Anne-Lise Billard** dont le rôle est d'aider chacune et chacun à la mise à jour de leur dossier administratif et à la signature de leur contrat individuel de téléassistance. Cette personne compétente et de confiance pourra se rendre à domicile, après prise de rendez-vous effectué à l'avance au téléphone par le service de la Cmcas Marseille. Mme Billard sera munie d'une carte assurant de son identité. Sa visite, d'environ une vingtaine de minutes, permettra plus aisément de remplir

© Eric RAZ

Anne-Lise Billard missionnée par Sérénitis et la Cmcas Marseille.

toutes les formalités, de réunir tous les documents. Elle répondra à toutes les questions souhaitées sur la téléassistance et des services associés. Lors de ce rendez-vous sur place, la présence d'un membre de la famille – autant que cela est possible – faciliterait encore plus la rencontre.
Cette aide personnalisée est d'autant nécessaire et efficace que la réglementation sur cette prestation téléassistance doit répondre à de nouvelles dispositions administratives et sociales demandées par le Comité de coordination des Cmcas.
La prise en charge de la prestation et le maintien de la gratuité pourront se poursuivre, dès lors que chaque bénéficiaire concerné aura remis son dossier mis à jour, signé son contrat individuel avant le 30 juin.

[Téléassistance renforcée et services associés]

Dans sa nouvelle convention, Sérénitis apporte un renforcement de sa prestation par des services associés à la téléassistance, grâce à un plateau technique assuré par l'organisme « Santé-Services-Assistance » affilié à l'UNA services. L'Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles qui rassemble 1200 structures adhérentes.
Le plateau technique médicalisé de « Santé-Services-Assistance », dirigé par le Docteur Alain Refrais, est basé à Mougins, dans un complexe de cliniques de 1500 lits, dont le personnel (1500 personnes) est composé de professionnels de santé (médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens, infirmiers, soignants, rééducateurs fonctionnels, techniciens et administratifs, etc.).

« Santé-Services-Assistance » assure toutes les prestations de fonctionnement et maintenance de la téléassistance mais, souligne le Dr Refrais : *« Pour des considérations humaines et sociales hautement importantes pour nous comme pour la Cmcas Marseille, il s'agit d'aller plus loin que la téléassistance classique. »*

En fait, c'est toute une relation attentive à la personne qui est ici développée en permanence, pour soutenir son maintien à domicile avec bien-être, par de multiples mesures préventives pour sa sécurité et sa santé, voire sa situation sociale, administrative en cas d'hospitalisation.
La prestation ne se limite pas au contact téléphonique mensuel avec l'abonné(e). Les remontées d'information sont recherchées avec toute personne étant à son contact (famille, voisin, aide ménagère, infirmière, etc.).
Les personnels du plateau technique se tiennent informés des besoins de l'abonné(e), des difficultés éventuelles qu'il-elle rencontre, notamment s'il-elle vit seul(e), et font le nécessaire pour déclencher les soutiens appropriés. Cette attention permet d'activer avec efficacité en Cmcas, le réseau solidaire. Prévenir et faciliter une hospitalisation, sa prise en charge, l'entrée, la sortie, la convalescence et le suivi aux meilleures conditions entourées de conseils, soutenir les démarches afférentes pour de telles situations... Tout cela fait partie désormais des services associés renforçant la téléassistance, dont peuvent bénéficier les ressortissants de la Cmcas Marseille, avec cette nouvelle convention Sérénitis-Santé-Services-Assistance.

Il reste que la Camieg et la Mutieg ne devraient pas être insensibles à l'effort que représentent de telles dispositions au niveau d'une Cmcas. Favorisant l'autonomie, la prévention et des économies substantielles pour le régime de protection sociale, cela mériterait bien d'être soutenu, d'y consacrer des moyens.

Gerhard JACQUET

© Eric RAZ

MARIUS RUGGIU
Adepte convaincu de la téléassistance, il la recommande vivement à ses collègues !
Agent Edf-Surveillance des travaux aériens sur le réseau, à National. Inactif depuis 1982. À 86 ans, ancien champion de Provence du 3000 m steeple, il garde bon pied, bon œil.
Son secret : bonne hygiène de vie et musique napolitaine pour passion. *« Dans deux chorales. J'arrête jamais. Je privilégie la santé. J'ai le souci de ne pas en poser aux autres. »*

© Eric RAZ

Docteur Alain Refrais.

FEMMES ENGAGÉES
COMBATIVES, DÉTERMINÉES, CONQUÉRANTES !

Quadras dynamiques, Magnolia, Marianne et Samantha sont des syndicalistes combatives, à l'écoute de leurs collègues.

Nouvellement mandatées comme administratrices au Conseil d'administration de la Cmcas, les trois jeunes femmes parlent de leur vie, leur profession, leur engagement.

« On veut l'égalité pour tous ! » Marianne

« Nous subissons la triple peine : être femme, mère, syndicaliste. Pas facile de jongler entre ces trois vies ! » souligne, un rien ironique, Magnolia Kouici.
Samantha Suau renchérit : *« Au RTE, on peut trouver jusqu'à 27% d'écart entre les salaires hommes/femmes. À compétences égales, aucune d'entre elles n'accède aux dix plus hauts salaires. Question d'égo et de considération. Les femmes ne sont pas admises dans le cercle fermé du Directoire. »*
Pour Marianne Aillaud : *« Tout change : avant, la femme était élevée pour faire un bon mariage, avoir un bon mari. Maintenant, ce qu'elle veut, c'est un bon travail ! »*
Les mentalités ont évolué. Les « nouveaux papas » s'occupent plus de leurs enfants. *« C'est devenu ringard de dire : ma femme est à la maison, moi, je travaille. »* confie Samantha qui s'insurge aussi contre les blagues sexistes : *« Au bureau, on ne doit pas laisser passer. Question de principe et de respect ! »*
Sur la féminisation des noms, les avis sont partagés. Magnolia concède que la dénomination « conseiller clientèle » dans un secteur où officient essentiellement des femmes est plutôt… inadaptée ! Pour Samantha, pas de problème, elle est « acheteuse » au RTE. Quant à Marianne, si « conseiller » ne la dérange pas, elle est satisfaite du remplacement de « mademoiselle » par « madame » (circulaire du 21 février 2012).

« Le syndicat n'est pas une carrière, c'est un engagement. » Samantha

Dans leurs fonctions syndicales, les jeunes femmes sont opiniâtres et déterminées.
Marianne constate une dégradation des conditions de travail, une ambiance délétère dans son service. Très sensible à la santé et la sécurité au travail, elle porte haut et fort les revendications. *« Peut-être un peu trop fort ! »*
« Les femmes sont plus attentistes. Les hommes ont une vision différente : plus carriéristes, ils limitent leurs revendications. »
Un constat partagé en partie par Samantha : *« Les femmes sont plus craintives. En revanche, quand elles viennent exposer leur cas, elles se montrent alors plus réactives et décidées. À l'inverse des hommes qui s'isolent plutôt que de demander de l'aide. »*
Magnolia, qui côtoie beaucoup de femmes « conseillers » clientèle, souvent stressées, assure qu'elles sont plus organisées, plus concises, qu'elles viennent volontiers vers elle.
Toutes trois ont en commun de vouloir se faire entendre, pourchasser les abus. Avec pugnacité, *« il faut toujours démontrer, convaincre. Un travail de longue haleine »*.

« Être l'étincelle qui fait bouger et gagner. » Magnolia

Au sujet du syndicat, l'une d'elles affirme : être permanente n'est pas forcément une bonne chose, il faut *« rester dans le monde du travail »*. Elles sourient du côté parfois macho du syndicat et regrettent surtout que les femmes n'y soient pas suffisamment présentes. *« Mais ça bouge ! »*… Lentement… trop lentement sûrement !
Actives dans les activités sociales, bénéficiant de séjours Ccas ou des colos pour les enfants, elles jugent comme un juste retour de participer pleinement au CA de la Cmcas, en apportant leur expérience professionnelle et militante… et le plus d'être femme !

© Eric RAZ

Magnolia Kouici et Samantha Suau.

Sur un plan plus général, elles saluent, unanimes, le mariage pour tous, l'adoption, la PMA, la gestation pour autrui… estimant que *« l'homosexualité n'est pas une maladie »* et que *« l'amour n'a pas de sexe »*.
Une ouverture d'esprit qui augure de bien belles perspectives d'avenir. Bravo mesdames !

Éliane BELTRAN

PORTRAITS

> Marianne AILLAUD
(interview réalisée par téléphone)
40 ans – divorcée – 2 enfants
Entrée dans les IEG en 1996, syndiquée à la CGT en 1997.
Conseiller à la Direction des services partagés (DSP). Déléguée du personnel, membre du CHSCT, du bureau de la Slv Viton. Remplace Fiore d'Ascoli au CA de la Cmcas.

> Magnolia KOUICI
40 ans – célibataire – 3 enfants
Entrée dans les IEG en 2004, syndiquée un an après à la CGT.
Conseiller clientèle à Allar, elle siège au bureau de la Slv Arenc, membre du CHSCT DCPP d'Allar.
Remplace Christine Carmignani au CA de la Cmcas.

> Samantha SUAU
46 ans – Mariée
Depuis 22 ans dans les IEG, elle adhère rapidement à la CGT.
Acheteuse au RTE, déléguée du personnel, membre de la CE. Remplace Bernard Odore au CA de la Cmcas.